



Compte rendu du CTL du 11 septembre 2015

Ce comité avait pour sujet principal la réorganisation du réseau comptable avec la fermeture programmée des trésoreries de Serrières et de Largentière au 1^{er} janvier 2016 ainsi que des réorganisations de missions comptables.

Pour marquer leur opposition au projet de démantèlement du réseau comptable et par suite son affaiblissement ainsi que pour répondre aux suppressions annoncées par Christian ECKERT secrétaire d'État au budget qui promet à notre ministère de nouvelles coupes drastiques dans les effectifs (notre ministère devant supporter la moitié de la baisse des effectifs de la fonction publique d'Etat pour l'année 2016), l'ensemble des OS a boycotté la première convocation.

La CGT rappelle avec force son attachement à un service public de qualité et de proximité qui va de pair avec un arrêt des suppressions d'emplois qui n'ont pour seul objectif la réalisation d'économies budgétaires.

Ainsi, après le boycott de la première convocation par l'ensemble des organisations syndicales, la CGT Finances Publiques s'est rendu à la deuxième convocation du 11 septembre 2015 malgré les difficultés récurrentes à faire entendre notre voix et face à une Direction qui s'entête à maintenir son rythme effréné de réorganisations destructrices et qui semble ne pas prendre en considération les propositions concrètes et raisonnées des OS tel que la convocation d'un CHSCT qui aurait permis d'identifier et prévenir des problématiques tant humaines que matériels,

La CGT Finances Publiques a décidé de mettre la Direction devant ses responsabilités et aussi porter les inquiétudes des agents.

La CGT Finances Publiques a martelé dans sa déclaration liminaire les données collectées par le bureau national de la CGT Finances Publiques qui a lancé un sondage auprès de toutes les sections de France et d'Outre-mer. A la lecture des résultats de celui-ci, pour 2016, ce sont 151 trésoreries qui vont être supprimées, 45 transferts de recouvrement de l'impôt, sans compter les fusions et suppressions de SPF, de SIE, de PCE, de SIP, etc... et ces données ne sont pas complètes puisque 23 sections n'avaient pas encore rendu leurs chiffres. La Direction nous répond ne pas connaître ces chiffres.

Après le constat du boycott de Solidaires et Force Ouvrière, l'examen de l'ordre du jour a commencé.

Le premier point portait sur l'approbation des procès verbaux des CT du 31 mars 2015 et du 8 avril 2015 et n'appelant pas de remarques particulières, l'examen du second point portant sur les réorganisations a pu commencer.

Concernant les projets de fermeture des trésoreries de Largentière et de Serrières, nous avons, dans un premier temps, rappelé avec conviction notre opposition à toute fermeture de structures. Face à la fin de non recevoir prévisible de la Direction sur leur maintien, nous avons affirmé que le point de rupture pour les agents était atteint. La Présidente semble s'accommoder d'une solution du moins

pire qui n'est plus tenable. Notre syndicat l'a mis en garde sur le fait de déplacer les problèmes sans en apporter de solutions. Cette gestion à courte vue est désastreuse.

Après ces échanges sur le principe des fermetures, nous avons évoqué les conséquences humaines et matérielles pour les agents concernés tant pour les postes supprimés que dans les postes absorbants.

Nous avons débuté par l'examen de la situation des agents. Cette étude a été réalisée tant au regard de leurs affectations au sein du département que de leur droit légitime à indemnisation, nous avons regretté la modulation en fonction des grades pour revendiquer un alignement de tous vers le haut.

Au regard des conditions matérielles, nous avons pointé pour le poste de Joyeuse le manque cruel de place pour les agents déplacés. Certes, il existe une perspective de transformer l'ancien logement de fonction à l'étage en plateau mais celle-ci va générer des désagréments liés aux travaux tant pour le personnel que lors de la réception du public.

Nous avons pointé la différence de traitement au sujet des permanences prévues sur les sites supprimés : quatre demi-journées pour Serrières et deux seulement pour Largentière sans obtenir de réponse satisfaisante si ce n'est le poids politique des élus et leur attitude face aux réformes.

Sur le projet de regroupement du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Bourg Saint-Andeol et Vallon Pont d'Arc, outre le risque de non maintien à terme des trésoreries concernées, nous nous sommes interrogés sur l'estimation à minima (un seul B prévu alors que le service a des besoins récurrents en EDR) en termes d'effectif pour le SIP de Le Teil. Cette sous-évaluation des charges transférées, avalisée par le chef de poste, risquent de mettre en difficulté un service déjà en difficulté.

Nous avons pris acte du transfert du SIVU des inforoutes de la trésorerie du Cheylard vers celle de Saint-Pierreville. Ce dernier devrait permettre de soulager le poste du Cheylard malmené par la précédente réorganisation de 2015.

La Direction fait confiance aux agents pour absorber cette surcharge de travail.

Enfin, sur la fusion des deux PCE, nous avons rappelé l'importance du maintien de la mission de contrôle fiscal sur les résidences de Tournon et Aubenas. La Direction, bien que souhaitant une solution de regroupement physique de tous les acteurs du contrôle fiscal sur Privas mais consciente des oppositions des agents concernés et de la perte de la connaissance du terrain du fait d'un trop grand éloignement, indique que cette solution n'est pas d'actualité pour le moment.

Nous avons souligné que l'existence d'un seul chef pour deux services très éloignés n'est pas de nature à apporter le soutien nécessaire et suffisant pour les agents en poste à Aubenas. Pour nous, la visio-conférence ou tout autre vecteur de communication dématérialisée n'est pas une solution.

L'examen des différentes réorganisations étant terminé, la Direction a souhaité passer au vote.

Face à l'absence de solution concrète et ce déni de dialogue social, la CGT Finances Publiques a refusé de prendre part au vote et a quitté prématurément l'instance pour exprimer son mécontentement.

La CGT Finances Publiques tient à rappeler son attachement à un service public de qualité et de proximité.

Fraternellement.